

RÉNOVER MON LOGEMENT

AMÉLIORER L'ISOLATION

MIEUX CHAUFFER

La Communauté de Communes du Val de Somme met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'Etat.

SI VOUS ÊTES :

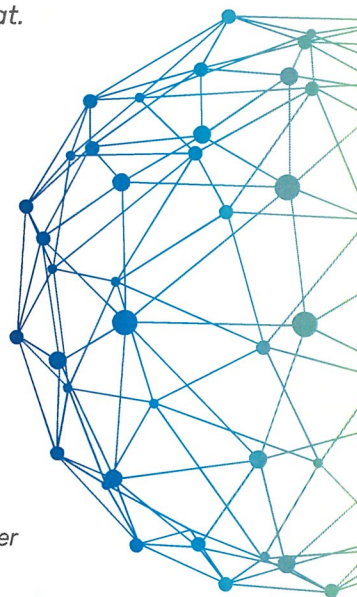
- ✓ **propriétaire occupant d'un logement de + de 15 ans**
(sous conditions de ressources)
- ✓ **propriétaire bailleur d'un ou plusieurs logements de + de 15 ans**
(loués ou destinés à la location, et sous conditions).
- ✓ **futur acquéreur,**

La Communauté de Communes du Val de Somme vous aide à financer vos travaux :

- d'économie d'énergie
- de réhabilitation complète
- de sortie de vacance
- d'assainissement
- d'adaptation du logement à l'âge et au handicap

Pour bénéficier **gratuitement** d'informations, de conseils techniques neutres et d'un accompagnement pour concrétiser votre projet de rénovation de votre logement, **contactez votre interlocuteur unique :**

CITÉMÉTRIE 03 65 79 01 09
opahvaldesomme@citemetrie.fr



⚠ Attention !

Ne pas commencer les travaux avant d'avoir déposé votre demande.

VENEZ NOUS RENCONTRER LORS DES PERMANENCES

(SUR RENDEZ-VOUS)

CORBIE

Tous les lundis
De 9h à 12h

**Communauté de Communes
du Val de Somme**
31ter rue Gambetta

WARLOY-BAILLON

2ème vendredi du mois
de 14h à 17h

Mairie
1 rue Jules Ferry

VILLERS-BRETONNEUX

4ème vendredi du mois
de 9h à 12h

Mairie
Place du Général de Gaulle

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition.

